



# PROJET DE CRÉATION DU PARCOURS ÉCOLOGIQUE & PÉDAGOGIQUE DU MOULIN

« FAISONS GERMER UN ÉCOSYSTÈME SAIN ET NOURRICIER ACCESSIBLE À  
TOUS POUR EN PARTAGER LES APPRENTISSAGES ET LES FRUITS. »

- ▶ UN GRAND JARDIN-POTAGER POUR NOURRIR ET EXPÉRIMENTER
- ▶ UNE MICRO FERME PÉDAGOGIQUE
- ▶ DES REFUGES POUR LA BIODIVERSITÉ
- ▶ UN VERGER CONSERVATOIRE ET DES SENTIERS SENSORIELS
- ▶ UNE FLORAISON D'ACTIVITÉS ÉPANOUISSANTES



# Le projet en résumé

## INSPIRER, EXPÉRIMENTER, PARTAGER : LA VOCATION DU MOULIN !

Dans le souci d'apporter **des réponses concrètes à la crise écologique** que nous traversons, nous souhaitons créer une microferme à visée pédagogique, pour les enfants et le grand public, qui s'initieront à l'agroécologie, à la transition écologique et à la permaculture. En transmettant les connaissances et les bonnes pratiques notamment aux enfants, et dès le plus jeune âge, ils seront plus à même de faire face à la crise écologique actuelle et future. Ce sera d'autre part le support à des chantiers participatifs, stages et formations professionnalisantes.

L'idée est de rendre cette création d'un écosystème sain et nourricier accessible à tous et d'en partager les fruits.

Cette ferme pédagogique ouverte sur le grand public sera la prolongation naturelle de l'actuel jardin pédagogique de l'association, qui initie déjà aux pratiques agroécologiques et permacoles.

Le projet permettra notamment de mettre en pratique les valeurs phares du Parc Naturel Régional du Vexin, énoncées dans leur rapport 2019 : l'innovation, la solidarité et la mixité entre les générations, la préservation et la protection de l'environnement et des espèces autochtones, l'information et la sensibilisation, notamment par l'éducation à l'environnement, le développement du tourisme durable et la dynamisation de la vie locale<sup>1</sup>.

Il est urgent de créer, de développer et de multiplier ces projets et ces lieux qui ne font pas que produire, mais qui génèrent **des résultats constructifs et tangibles** à tous les niveaux : impact écologique positif local, résilience, durabilité des ressources... et aussi transmission des savoirs pour les générations futures.

*« Je ne peux me laisser du papillon qui passe, de la graine qui devient plante. » énonce l'écoféministe et scientifique Vandana Shiva.*



---

<sup>1</sup> « Objectif 2019 - Rapport - Parc Naturel Régional du Vexin Français »

## Sommaire

---

<b>Présentation de la structure porteuse</b>	<b>4</b>
<i>Situation &amp; Accès</i>	4
<i>Bilan de l'association</i>	4
<i>Projets en cours</i>	4
<b>Contexte</b>	<b>5</b>
<i>Contexte</i>	5
<i>Localisation géographique</i>	5
<i>La crise écologique</i>	5
<b>Enjeux</b>	<b>6</b>
<i>Créer de l'attractivité</i>	6
<b>Aménagements prévus</b>	<b>7</b>
<i>Accès public</i>	7
<i>Les étapes de création du design</i>	8
<b>Un projet de dépollution novateur</b>	<b>9</b>
<i>enjeux</i>	9
<i>Notion de sols morts et sols vivants</i>	9
<i>Analyses</i>	10
<i>Avantages de la méthode</i>	10
<b>Activités pédagogiques ciblées</b>	<b>11</b>
<i>Les activités connexes</i>	12
<b>Equipe et partenaires</b>	<b>13</b>
<i>L'association du Moulin de Pont Rû, porteuse du projet</i>	13
<i>Partenaires</i>	14
<i>Comité scientifique pour la dépollution des sols</i>	15
<b>Calendrier du projet</b>	<b>15</b>
<b>Première Estimation Budgétaire</b>	<b>15</b>

---

## Présentation de la structure porteuse

---

L'association loi 1901 du Moulin de Pont Ru est un tiers-lieux rassembleur d'acteurs aux valeurs écologiques et humanistes, qui co-crée et mettent en oeuvre le projet de la transition écologique et sociale afin de créer de la valeur sur le territoire local. Elle s'inscrit dans le cadre du projet Oasis du mouvement Colibris fondé par Pierre Rabhi.

### SITUATION & ACCÈS

Implantés à Bray-et-Lû (95) dans le Parc Naturel Régional du Vexin et sur le parcours de la rivière l'Aubette de Magny, les locaux de l'association sont composés d'un ensemble de bâtiments répartis sur environ 650m<sup>2</sup> habitables, incluant le bâtiment principal, une salle polyvalente et une salle équipée pour la restauration.

Dans ce magnifique moulin de caractère datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle accueille plus de 60 séminaires par an ainsi que des touristes, intéressés par le tourisme vert, la bonne localisation du Moulin vis-à-vis des hauts lieux de la culture régionale, les pistes cyclables attenantes et l'accès direct aux sentiers de randonnée.

Le moulin se situe dans le Val-d'Oise, à **1 heure du Centre de Paris**, sur la commune de Bray-et-Lû (95). On y accède directement via la route départementale 913, ou depuis la **gare RER** de Cergy-le-Haut ou la **gare SNCF** de Vernon, **en bus** (l'arrêt de la ligne 9504 est situé à l'entrée du lieu) ou en navette.

### BILAN DE L'ASSOCIATION

Installée au moulin depuis 2018, l'association a rapidement mis en place **des activités de restauration et d'hébergement** de stages et de séminaires pour devenir un acteur incontournable de **l'écotourisme régional**.

Elle aura localement comme à l'extérieur du territoire contribué directement à de nombreux projets et événements : organisation de **forums, concerts et conférences**, de **rencontres citoyennes** (Noël Solidaire, chorale pour maison de retraite). Dans ses locaux elle a accueilli aussi bien des **chantiers participatifs** que du **public fragilisé** (réfugiés tibétains de la Péniche de Conflans-Sainte-Honorine, avec l'association La Pierre Blanche, le grand brûlé Galsen Jallal...).

L'association du Moulin de Pont Ru est de même particulièrement fière d'avoir co-organisée en Seine-Saint-Denis avec l'« International Art of Living Foundation » et « Artisans de paix » un **programme pilote PIJE** (Programme d'Insertion des Jeunes par l'Emploi) ayant bénéficié à deux reprises aux jeunes de la région.

À travers son **jardin pédagogique**, son **centre de stages et de séminaires** et ses chantiers participatifs, elle sensibilise de plus à l'agroécologie, à la permaculture, au faire et au vivre-ensemble.

### PROJETS EN COURS

L'association entend innover sur les questions humanitaires, écologiques et sociétales, en apportant des réponses concrètes, accessibles et locales.

Pour cela, 3 axes ont été définis, en relation les uns aux autres :

- ▶ **La ferme pédagogique**, pour sensibiliser à la transition écologique,
- ▶ **La plateforme d'accueil et de formation pour BPI** pour l'inclusion des personnes les plus fragiles et relancer la dynamique économique locale,
- ▶ **Le FabLab culturel et numérique**, afin de développer le « faire ensemble » et retisser des liens.

Autant de projets qui tissent les bases de rapports humains plus équitables, au sein d'activités épanouissantes répondant aux enjeux économiques et écologiques actuels.



---

## Contexte

---

Le projet a été initié par l'association du Moulin de Pont Ru en 2018. L'association entend ainsi agir en faveur du développement durable (eau, biodiversité, santé, promotion du territoire...).

---

### CONTEXTE

L'agriculture s'étend sur un peu moins de 50% de la surface du département sous forme essentiellement d'exploitation de grandes cultures (céréalières, blé, maïs, orge, oléagineux, colza, tournesol, protéagineux et betteraves). Il s'agit avant tout d'une activité économique, mais elle a également un fort impact sur la structuration du paysage, l'environnement et la sécurité sanitaire.

Composant essentiel de notre tissu rural et de l'authenticité des terroirs, le secteur agricole pérennise également l'attractivité du Val-d'Oise. Elle fait cependant trop souvent les frais de l'urbanisation et de l'imperméabilisation des sols, car l'extension urbaine est privilégiée à la densification.

---

### LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

**Au coeur du Parc Naturel Régional du Vexin**, entre Bray-et-Lû et Ambleville, les terrains de la future ferme pédagogique sont situés en face des locaux de l'association. Ils appartiennent à la commune d'Ambleville. Le PLU prévoit un sentier de 3,5km qui reliera Ambleville centre à l'école de Bray-et-Lû, sentier longeant la rivière l'Aubette de Magny et passant par la ferme pédagogique. La rivière sépare les locaux de l'association aux terrains.

L'association le Moulin de Pont Ru se situe à l'**ouest du Parc Naturel Régional du Vexin**. Le terrain visé, évoqué dans le paragraphe précédent, se localise entre les communes de Bray-et-Lû et d'Ambleville ; ces deux communes faisant partie de la Communauté de Communes « Vexin Val-de-Seine ». Une Communauté de Communes qui se caractérise par l'homogénéité de son territoire, principalement rural et en grande partie agricole. Avec une population de 17000 habitants répartis sur 26 communes, elle porte des projets de valorisation du patrimoine naturel et architectural : des châteaux, un site archéologique, ainsi qu'un grand nombre de voies vertes.

---

### LA CRISE ÉCOLOGIQUE

Nous ne connaissons que trop bien le climat d'urgence écologique dans lequel nous vivons, et dont la sphère scientifique ne cesse de nous alerter. Le rapport du GIEC 2019 indique que plus de 70% des terres hors glaciers sont exploitées par l'humain et qu'un quart d'entre elles sont déjà dégradées. Les conséquences à l'échelle mondiale de la surexploitation de la planète (changement climatique, pénuries d'eau, insécurité alimentaire...) nous montrent à quel point **nous influençons notre environnement**, et combien nous en sommes responsables.

Nous constatons, notamment chez la jeune génération **une réduction alarmante des expériences de nature**. Il est important dans ce contexte de maintenir et d'encourager un contact à la nature revigorant et conjuguant connaissances (cycles de la nature, méthodes de culture...), savoir-faire (jardinage, construction...) et savoir-être (respect, utilisation réfléchi des ressources...) pour rétablir et cultiver cette alliance entre l'humain et son environnement.

L'éducation est un enjeu central. Elle est au coeur de la mise en oeuvre de ce projet que nous voulons évolutif. Elle est une réponse évidente à notre conviction : les solutions à apporter à cette crise écologique sans précédent sont **d'entretenir le lien social par le partage, l'entraide et la transmission**.

---

## Enjeux

---

Nous voulons créer une « oasis » écologiquement soutenable, nourricière, soit un écosystème stable et évolutif dans lequel les éléments sont intégrés, interconnectés et interdépendants.

Ce projet est exemplaire d'une société post-pétrole qui fait face au réchauffement climatique et autres crises écologiques. Nous pensons qu'une ferme est un maillon principal pour faire évoluer positivement un territoire. Il s'agit en effet d'un équipement public qui produit des aliments et de l'énergie via la biomasse, qui gère ses déchets et l'usage de l'eau à des fins pérennes.

### **Plusieurs axes écologiques se retrouvent au coeur du projet :**

- ▶ Préserver et protéger l'environnement et les espèces autochtones,
- ▶ Dépolluer et améliorer les sols pour y entreprendre et développer de l'agroécologie labellisée en bio,
- ▶ Anticiper le changement climatique vis-à-vis des usages de l'eau et de la capacité des plantes à y faire face.

### **Le projet répond de plus à des besoins locaux :**

- ▶ Promouvoir le tourisme durable et dynamiser la vie économique et sociale locale,
- ▶ Créer des approches nouvelles de solidarité et de mixité entre les générations,
- ▶ Sensibiliser à l'écologie et aux ressources de la nature à travers des activités pédagogiques à destination du grand public et des écoles.

## CRÉER DE L'ATTRACTIVITÉ

La commune de Bray-et-Lû, lieu d'action de l'association porteuse du projet, présente, en raison de sa localisation aux abords du PNR du Vexin, des atouts importants en termes touristiques et économiques. Elle est aussi référencée comme une zone d'intérêt paysager et écologique prioritaire dans les cartes des enjeux du développement durable et du patrimoine naturel du PNR ; deux raisons qui nous poussent à travailler pour sa mise en valeur par la création d'une ferme pédagogique exemplaire.

L'accueil d'un public local, de visiteurs et de passants participera au développement local de la commune et des communes voisines ; il nous permettra « d'affirmer une ruralité vivante » et soucieuse de son écosystème, respectant la vision du PNR du Vexin.

Et c'est plus précisément en s'appuyant sur les Axes 2 et 3 de la charte du PNR que notre association porte ce projet de ferme pédagogique. Celui-ci étant une mise en pratique des principaux objectifs en matière de biodiversité, d'attractivité et de préservation, par le biais des projets Agricole et PRAIRIE proposés par ce territoire, ainsi que les Articles 13 à 19 de la Charte.

Par ailleurs, une ferme pédagogique se construit et s'entretient par des hommes et des femmes, des riverains, des visiteurs, tous soucieux et/ou curieux de cette ruralité vivante.

Ce jardin sera un support de sensibilisation, de communication, d'éducation, ainsi qu'un moyen de démocratisation des procédés agricoles moins impactants pour la nature et pour l'humain (Articles 20 au 24 de la charte du PNR).

---

## Aménagements prévus

---

Seule la rivière l'Aubette de Magny sépare les locaux de l'association du Moulin de Pont Rû des deux parcelles de terrain de référence cadastrale '000 / 0B / 0003' et '000 / 0B / 0708' d'une surface totale exploitable<sup>2</sup> : 13.270 m<sup>2</sup>.



La ferme pédagogique occupera les parcelles 0003 et 0708.

Appartenant à la commune d'Ambleville, la parcelle '000 / 0B / 0003' est actuellement, et dans sa plus grande partie, plantée de peupliers, destinés à l'abattage pour transformation. Pour la partie restante, elle fait l'objet d'un bail agricole. La parcelle '000 / 0B / 0708', dans sa totalité, fait aussi l'objet d'un bail agricole, à un tiers bénéficiaire. Les baux concernés vont arriver à échéance en novembre 2021.

C'est suite à un rendez-vous avec la Mairie d'Ambleville afin de présenter ce projet, qu'il nous a été suggéré de considérer cet emplacement pour l'implémentation de l'Oasis pédagogique. Une démarche de dénonciation des baux a été entamée par la Mairie d'Ambleville pour nous permettre d'accéder à ces parcelles.

Notre but est de travailler en lien avec le PNR, le Conseil Régional et Départemental, la Communauté de communes, et des acteurs tels que l'ADEME<sup>3</sup> et le SMIRTOM<sup>4</sup>, afin que ce projet, porté par l'association s'inscrive pleinement dans une dynamique locale et participative.

### ACCÈS PUBLIC

La ferme sera ouvert aux organismes, aux institutions, aux écoles à aux différentes formations et stages durant la semaine.

**Le grand public** y aura accès le week-end, pour des activités spécifiques ou en libre accès.

---

<sup>2</sup> [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

<sup>3</sup> ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

<sup>4</sup> SMIRTOM : Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

**Les espaces extérieurs annexes** seront accessibles en tout temps : aire de détente, jeux pour enfants, espace pique-nique...

## LES ÉTAPES DE CRÉATION DU DESIGN

### ▶ **La cartographie**

Une des premières étapes dans l'implémentation de la ferme sera d'effectuer une cartographie topographique du terrain, pour adapter notre design aux contraintes du lieu. Cette étude topographique nous permettra aussi de situer et créer une mare, au point le plus bas du terrain. La mare bénéficiera à l'ensemble du jardin, et par extension à tout l'écosystème local, par la biodiversité qu'elle y amène.

### ▶ **Étude des sols**

Les parcelles concernées sont actuellement cultivées de manière conventionnelle et mécanisée, depuis plusieurs années. Cela nous donne des indications sur la nature du sol. On peut supposer qu'un travail du sol répété au fil des ans et l'emploi de produits phytosanitaires a endommagé la structure du sol, et réduit la présence de vie et la fertilité naturelle. Un travail de régénération des sols sera central et prioritaire dans notre démarche. Des analyses détaillées seront réalisées afin de recréer un écosystème sain et nourricier.

### ▶ **Dépollution, assainissement et amélioration des sols**

Nous emploierons des techniques naturelles pour retrouver un équilibre : apporter des matières organiques (compost, fumier) pour re-ensemencer la vie dans le sol, planter des engrais verts (luzerne, trèfle, lupin, etc.) dont certains ont la particularité de fixer dans le sol l'azote atmosphérique, et le rendre biodisponible aux autres végétaux.

Pour plus de détails, voir le chapitre « *Un projet de dépollution novateur* ».

### ▶ **Plantations**

Lors de l'implémentation d'un « jardin forêt », nous mettons en oeuvre un certain enchaînement de plantations pour accélérer le processus naturel de transformation d'un champs en forêt. C'est ainsi que nous procéderons pour créer cette ferme pédagogique.

D'un point de vue esthétique également, nous souhaitons que la ferme s'intègre harmonieusement dans le paysage du Vexin, en vue de participer à l'attractivité du territoire.

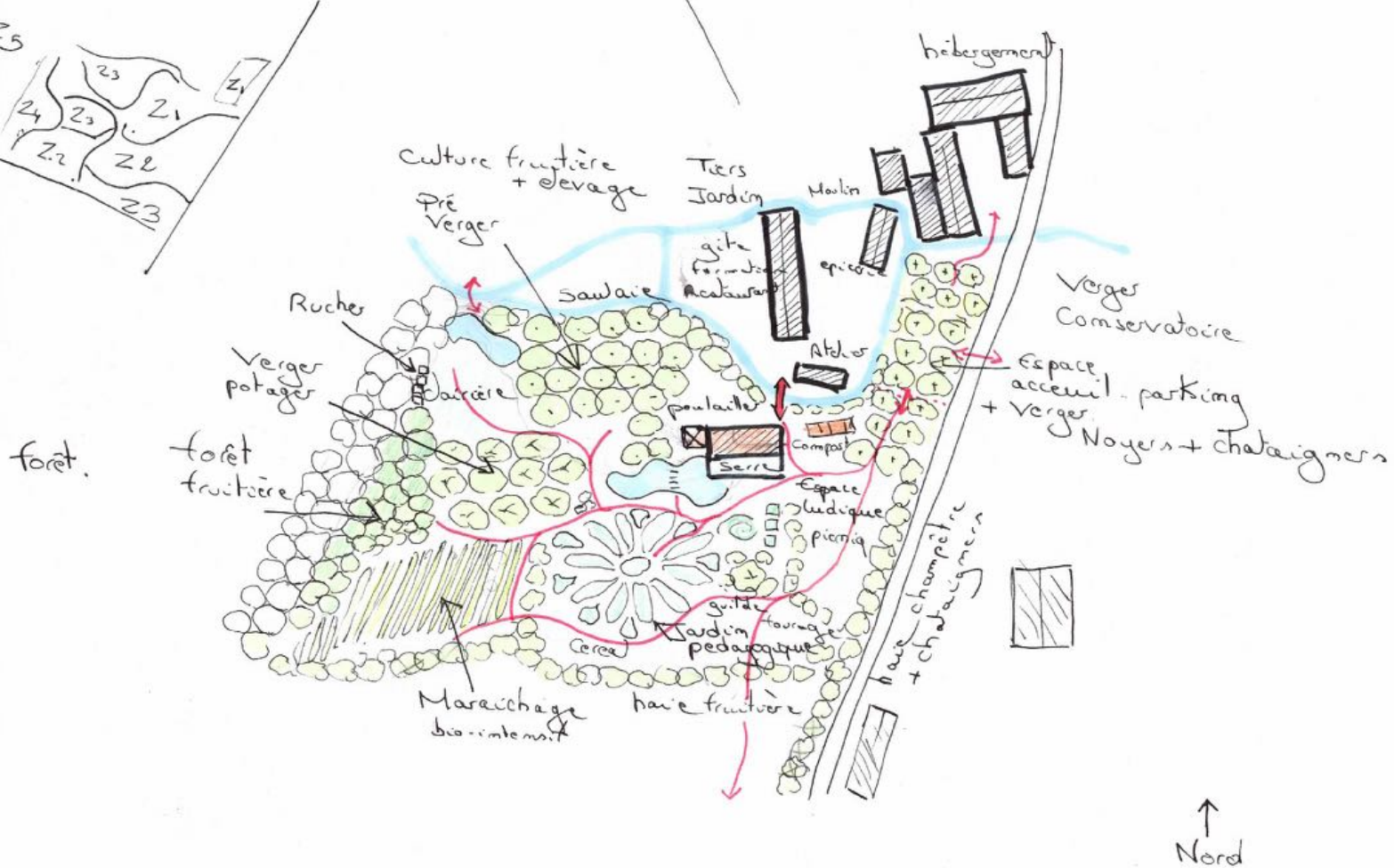
### ▶ **Constructions**

D'une serre, d'un poulailler et d'un bâtiment d'accueil.

### ▶ **Aménagements extérieurs**

Aménagement de haies, sentiers, aire de pique-nique, aire de jeux pour enfants, parcours sportif.





## Un projet de dépollution novateur

La première étape est nécessairement celle de la dépollution des sols, un enjeu présent sur tout le territoire national. Nous envisageons d'être une source d'inspiration pour des projets similaires.

### ENJEUX

Les sols ont subi, pendant plus de dix années, les traitements d'une agriculture intensive.

Notre objectif est de réduire par rapport aux méthodes conventionnelles par 2 ou 3 le temps de dépollution et de restauration du sol et du sous-sol ainsi que de la nappe phréatique. Des analyses préalables assurées par le laboratoire LAMS de Claude Bourguignon en préciseront les besoins.

Pour cette régénération des sols seront utilisés outre des concepts de permaculture, l'apport de micro-organisme et de minéraux ainsi que les outils fréquentiels que Didier Rauzy utilise depuis quelques années déjà dans d'autres domaines avec succès, ce qui permettra d'utiliser les terrains plus rapidement et avec **un coût beaucoup plus raisonnable** quant à sa mise en œuvre qu'avec les systèmes conventionnels actuels et dans le plus grand respect (non invasif) de la terre.

Un comité scientifique a été mis en place (voir le chapitre *Partenaires*) afin de rendre public les travaux réalisés à cette occasion et de pouvoir en faire bénéficier les universités et écoles d'agriculture européennes.

### NOTION DE SOLS MORTS ET SOLS VIVANTS

Un sol vivant est un sol qui poursuit sa coévolution avec les plantes et les micro-organismes de la terre vers d'avantage d'équilibre et de biodiversité.

Un sol qui se meurt perd sa capacité à accueillir et à développer la vie sous toutes ses formes (faune et microfaune, micro-organismes).

Cette coévolution permet, entre autre, à l'être humain de trouver une nourriture de qualité.

Les plantes sont en adéquation avec le sol. Un sol vivant permet aux plantes d'être vivantes : en bonne santé et remplies de nutriments (minéraux, vitamines, oligo-éléments...)

Un sol vivant est une source de nourriture complète et donc source de santé pour les plantes cultivées et pour l'humain qui les consomme.

## ANALYSES

On commence par des analyses poussées (types de polluants, quantités etc.) afin de déterminer l'état exact du sol et du sous-sol, ces analyses seront réalisées par le laboratoire LAMS. On complète ces analyses avec nos propres analyses qui permettent de mesurer la dynamique du sol : les échanges magnétiques (mesures pH), électriques (Potentiel d'oxydo- réduction) et la conductivité (révélatrice de l'activité microbienne).

Ces types d'analyses ouvrent l'accès à des données mesurables en temps réels sur une parcelle de terrain et permettent d'établir un diagnostic précis sur l'état de santé du sol puis une expertise pour le régénérer afin d'augmenter et de restaurer son potentiel naturel.

## AVANTAGES DE LA MÉTHODE

### Quels avantages par rapport aux techniques actuelles de dépollution ?

Aujourd'hui de multiples méthodes existent pour extraire tout ou partie des polluants d'un sol, ou pour les y détruire (quand il s'agit de polluants dégradables). Elles dépendent du type de polluant (hydrocarbures, métaux lourds, produits chimiques, pesticides, divers, etc.) et de la nature du terrain (perméable ou non, granuleux, présence d'eau, pH, etc.).

Habituellement une entreprise de dépollution des sols développe un chantier plus ou moins long suivant la technologie utilisée.

Pour ne citer qu'elles ; les techniques biologiques de dépollution (bio-tertre, compostage des sols, etc.) reposent sur des mécanismes de biodégradation complexes qui sont généralement très longs et se réalisent en *ex situ*. Le temps de traitement est donc élevé et très variable selon l'objectif de dépollution. Les temps de traitement nécessaires sont souvent compris entre 18 et 24 mois (30 mois pour certaines techniques), ce qui, comparé aux autres pratiques conventionnelles, est à peine plus long mais déjà moins coûteux.

Ce procédé novateur a l'avantage de respecter totalement la terre (sans aucun stress ni perturbation des micro-organismes) en effectuant une dépollution *in situ* (procédé de dépollution appliqué à un sol sans excavation) alors que la majorité des entreprises de dépollution actuelles fonctionnent en *ex situ* (procédé de dépollution appliqué à un sol après excavation). Les traitements *ex situ* englobent les traitements on site où les sols sont traités sur place et les traitements *off site* où les sols sont transportés vers un centre de traitement fixe adapté.

Nos techniques de réhabilitation des sols et des eaux de nappes pollués sont beaucoup moins coûteuses (pas d'excavation, pas de déplacement de la terre et peu d'apport extérieur) et beaucoup plus rapide : nous estimons pouvoir réhabiliter le lieu en moitié moins de temps que les techniques actuelles traditionnelles misent en œuvre (on passe ainsi de 24 mois à 8/10 mois, voire moins suivant le niveau de pollution du lieu).

Les performances que l'on peut atteindre et la maturité de notre procédé dépassent largement les rendements que peuvent produire l'agriculture conventionnelle dans ses meilleurs résultats. L'avantage majeur de nos techniques consiste également à pérenniser le sol sur du long terme avec des résultats mesurables et visibles sur les cultures très rapidement ; certains procédés électromagnétiques et fréquentiels adaptables restent en place les années suivantes.

Qu'il soit d'agrément ou comestible, l'espace maraîcher de la ferme offre un terrain d'apprentissage et d'expérimentation sans limites. Pour animer la ferme pédagogique et son jardin, nous avons identifié un vaste choix d'activités qui pourront constituer un parcours éducatif. Ces animations s'adresseront aux enfants - notamment dans un cadre scolaire - comme aux adultes. Elles respecteront le cycle des saisons et valoriseront les particularités de chaque période de l'année.

Les possibilités ne manquent pas quant au mode de transmission de ces savoirs. Il est possible de faire appel au mode didactique, aussi bien que d'avoir recours aux contes et aux histoires, dans une logique plus ludique. Stéphane Pellerin et Philippe Bechet, en tant que membres d'En'jeuxCommuns, une association de sensibilisation par le jeu, nous apportent leur expertise sur ces sujets.

D'autres part, les travaux prévus pour l'aménagement du terrain seront sources d'apprentissages : chantiers participatifs, formation continue, visites du chantier et conférences sur la dépollution des sols, l'agroforesterie, l'aménagement en agroécologie... autant d'actions possibles pour initier et former à la transition écologique.

### **Techniques de jardinage**

Entretenir un jardin suppose d'avoir certaines compétences que nous nous proposons d'enseigner à travers différents ateliers et formations. Les possibilités sont nombreuses et nous ambitionnons d'organiser un cycle d'apprentissage sur les sujets suivants :

- ▶ la permaculture
- ▶ ateliers semis
- ▶ les décoctions et engrais vert
- ▶ le compagnonnage de culture
- ▶ les auxiliaires de cultures
- ▶ la rotation des cultures
- ▶ le compostage et lombricompostage
- ▶ la gestion de l'eau au potager
- ▶ produire ses semences

### **Gestion des arbres fruitiers**

Un arbre fruitier demande de l'attention et son entretien est un art qui ne s'improvise pas. Dans le cadre de notre offre pédagogique, nous organiserons des journées de formation sur les sujets liés à la bonne gestion des arbres fruitiers :

- ▶ taille des arbres fruitiers
- ▶ greffe et propagation
- ▶ maladie.

### **Art culinaire**

La meilleure façon de valoriser les produits du potager reste encore de les consommer. Le Moulin de Pont Rû possède une cuisine de qualité professionnelle qui pourra accueillir des ateliers culinaires sur des sujets comme :

- ▶ les modes de conservation des produits,
- ▶ la saisonnalité des fruits et légumes,
- ▶ les plantes sauvages comestibles,
- ▶ la richesse des plantes aromatiques.

### **Parcours sensoriel**

Nous envisageons d'aménager au sein de l'espace un parcours sensoriel. Il s'agit d'un parcours spécialement conçu pour induire une stimulation des sens en dehors de la vue car il se pratique généralement les yeux bandés. C'est un outil pédagogique surprenant pour les adultes, et

formateur pour les enfants dans la perception sensorielle. Cet aménagement est aussi particulièrement indiqué chez les personnes autistes.

### **Ornithologie**

Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons adhérer à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et y implanter un refuge. Nous en profiterons pour proposer des ateliers d'éducation et de sensibilisation à l'ornithologie tels que :

- ▶ identification des espèces et leurs modes de vie
- ▶ construction de niochirs.

### **Entomologie**

Cultiver un jardin, c'est composer avec ses habitants aussi discrets et invisibles soient-ils. Il nous paraît donc impératif de proposer des ateliers de découverte des insectes. Pour cela nous prévoyons de collaborer avec l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE).

## **LES ACTIVITÉS CONNEXES**

Des activités et actions sont prévues afin d'attirer les touristes et les locaux, qui jouiront ainsi d'une étape attractive au sein d'un parcours écologique et culturel.

- ▶ restauration,
- ▶ aire de pique nique,
- ▶ jeux pour enfants,
- ▶ parcours sportif,
- ▶ exposition artistique land art/ transition écologiques,
- ▶ projections films en plein air, conférences,
- ▶ ateliers découvertes,
- ▶ visites du jardin,
- ▶ stages de formation,
- ▶ formation en maraîchage.



*« Si on retrouve l'émerveillement et le respect face à la nature, on a envie d'en prendre soin »  
Matthieu Ricard.*

L'ASSOCIATION DU MOULIN DE PONT RÛ, PORTEUSE DU PROJET

---



► **ALAN CAILLAUD, porte-parole et président de l'association du Moulin de Pont Rû**, est aussi un entrepreneur dans le domaine du bien-être et du vivre ensemble.

Jeune chef d'entreprise dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration, il est amené à être confronté lors d'un voyage en Palestine à la situation à Gaza. Il s'y investira dans une mission humanitaire entre 2008 et 2009 avec la fondation Hommes de Parole (pendant l'attaque « plomb durci ») en tant que logisticien. Par la suite, il contribua à l'organisation du Congrès Mondial des Imams et Rabbins pour la paix, à l'UNESCO.

Son parcours professionnel relie l'entreprise à l'humain (il est formé en intelligence collective, et certifié en holacratie avec IGI Partenaires). Après un drame familial en 2012, il prend la décision d'oeuvrer dans le domaine du bien-être en tant que responsable de programmation et de communication de plusieurs centres.

En 2017, il ouvre une agence de voyage spécialisée, puis en 2019, son propre centre dans le Val d'Oise où il allie des séminaires d'entreprise et de bien-être avec un espace d'expérimentation et de sensibilisation à la nature à travers la permaculture.



► **BENOÎT DHENNIN, chargé de projets pour l'association**, est un entrepreneur dans les domaines de la santé et des arts.

Lors de reportages photographiques sur les sans-papiers grévistes de la faim en 1999/2001 à Lille et Bruxelles, Benoît Dhennin se sensibilise une première fois avec la réalité des migrants.

Ensuite, depuis le Québec où il réside 11 années, il entreprendra nombres de projets liés à l'éducation par l'audiovisuel et à la question de l'autonomie en matière de santé, ses deux centres d'intérêts prioritaires.

Parmi ses projets phares, il réalise notamment un reportage en Cisjordanie où il anime des ateliers de film d'animation dans des camps de réfugiés.

Ce seront ensuite une série d'ateliers autour de la santé pour les Inuits du Nunavik, la réalisation au Québec d'une plateforme ressource pour les personnes en rémission de cancer, ou bien encore la gestion comme chargé de projet d'un événement artistique et citoyen à l'occasion du 375<sup>ème</sup> anniversaire de la ville de Montréal, qui l'animent. En parallèle, il continue son travail d'éducation en audiovisuel et en santé naturelle pour les enfants, les décrocheurs scolaires, les ados et les aînés.



► **GUILLAUME FENSKI, chargé du projet**. Infirmier en Île-de-France, voyageur et musicien, il s'est formé à la permaculture pendant 2 ans en Nouvelle-Zélande où il a passé son CCP (Certificat de Conception en Permaculture), et en Australie. Depuis Octobre 2018, il coordonne l'aménagement des espaces extérieurs du Moulin de Pont Rû et encadre des équipes de bénévoles en leur transmettant ses connaissances. Depuis septembre 2019, il est « Guide Composteur ». Ce projet de ferme pédagogique est la suite logique de ce qu'il a commencé à mettre en place au Moulin de Pont Rû avec son jardin pédagogique.



► **NATHALIE GUILLAUME** : Après une dizaine d'années passées dans le marketing touristique, elle a rejoint le domaine associatif et du développement personnel. Elle est actuellement en charge, entre autres, de toute la communication de la structure Sensorialys, et accompagnera le projet de l'Oasis pédagogique également sur les questions de communication.



► **COLINE JACQUEMIN** et **CÉLINE ZIMMERMAN** s'occupent de la stratégie de communication et de la mise en oeuvre d'une campagne de financement participatif avec personnes ressources, réseaux et prestataires.



► **LESLIE PEDERSEN**, étudiante en management commercial opérationnel, Leslie est aux commandes de la gestion administrative et contribue au Moulin car « ce lieu est magnifique et nous en avons besoin pour nous recentrer et nous redécouvrir ».

## PARTENAIRES

- **Association En'jeuxCommuns** : l'association anime des séances de jeux et ateliers pour tous publics. Elle accompagne les structures dans leur démarche globale de transition, et est représentée par Stéphane Pellerin ainsi que Philippe Bechet.



► **STÉPHANE PELLERIN** : Passionné par la protection de l'environnement depuis 1992. Co-fondateur de plusieurs associations dont, sur la sensibilisation aux enjeux climatiques à travers les jeux/ateliers ludiques de la Fresque du Climat, et sur le climat et les COP, en décembre 2018. Il est aussi formé et certifié à la permaculture et prépare son diplôme de design en permaculture. son domaine de prédilection sera l'expertise de faisabilité.



► **SÉBASTIEN GOELZER** : urbaniste indépendant spécialisé en Permaculture Urbaine, co-fondateur des associations Vergers Urbains et Toits Vivants, et du collectif Babylone. Il s'occupe de la maîtrise d'oeuvre et de la réflexion globale sur le design du jardin.



► **PATRICK MONIN** : Président de l'association « Les amis de Villarceaux », il s'occupe ici de l'intégration de partenaires locaux.



► **BENOIT FERYN** est ingénieur agronome, il conseille l'association sur le maraîchage.

- **MARINE MAIRE**, s'occupe de la réalisation du plan architectural.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR LA DÉPOLLUTION DES SOLS

- ▶ **DIDIER RAUZY** s'occupe de constituer et de coordonner ce comité et de mettre en place le protocole de dépollution des sols. Technicien supérieur en électronique et informatique (B.T.S et D.U.T.), chercheur et co-concepteur du logiciel Signatures Fréquentielles, Professeur en naturopathie et diététique, Didier Rauzy agit depuis plusieurs années au service de solutions pérennes pour un avenir plus serein de notre humanité.
- ▶ Sylvie GRAS et Olivier Hetzel, collaborateurs de Didier Rauzy.
- ▶ Thérèse Keravis, ex chercheur de l'INSERM de Strasbourg, Doctorat en Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire, DEA en Biochimie.
- ▶ Philippe Bobola, Docteur en physique – chimie, biologiste et anthropologue.
- ▶ Christine Filliat, Docteur vétérinaire, diplômée de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, DEUG en Biologie, un CES en Bactériologie, Expert à l'AFSSA en homéopathie
- ▶ Le laboratoire LAMS de Claude Bourguignon, ingénieur agronome, assurera les analyses du terrain au départ puis au fur et à mesure de la mise en place des différentes techniques sur le lieu.

---

### Calendrier du projet

---

#### Septembre 2020

- Lancement de la campagne de crowdfunding

#### Hiver 2020/2021

- Premiers ateliers avec l'école de Bray-et-Lû dans les jardins de l'association
- Création du design de la ferme

#### Mars 2020

- Réponse à l'AAP du Plan Vert

#### Hiver 2021/2022

- Récupération des baux des parcelles
- Lancement de la phase de dépollution et d'enrichissement des sols ouverte au public
- Animations (conférences, ateliers, formations, chantiers participatifs, visites aux écoles) autour de la dépollution et de l'enrichissement des sols

#### 2ème semestre 2022

- Démarrage des travaux d'aménagement

#### 2ème semestre 2023

- Ouverture au public

---

### Première Estimation Budgétaire

---

Une première estimation réalisée par nos partenaires est une enveloppe entre 950 000 et 1 500 000 euros.



*En 2018 au Moulin de Pont Rû, plus de 350 bénévoles ont aidé sur différents chantiers participatifs. L'association est en lien avec un large réseau de personnes aux profils et compétences variées, et intéressées à l'idée d'intervenir dans la réalisation de ce projet.*